

Conditions Générales de Vente

Offres & Tarifs

2014

SOMMAIRE

 HORYZON MEDIA
Premium

p. 3



 HORYZON MEDIA
Performance

p. 6

 HORYZON MEDIA
Mobile

p. 8



 HORYZON MEDIA
world wide

p. 10



 HORYZON MEDIA
e-novate

p. 12



Best Cases / Tarifs, Remises & Majorations / Conditions Générales de Vente

p. 15 / p. 26 / p. 32

2^{ème} régie display
EXCLUSIVE
en audience

60%
DE COUVERTURE



27 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES PREMIUM
par mois

70 SITES PREMIUM



UNE AUDIENCE PREMIUM SUR DES THEMATIQUES

TOURISME



AUTOMOBILE



IMMOBILIER



SHOPPING



UNE OFFRE COMPLETE AVEC DES DISPOSITIFS SUR-MESURE

BRANDING

Une présence sur nos sites premium en résonance avec votre message et votre cible, accompagnée d'une optimisation de diffusion

- Couverture d'audience
- Couverture sur cible
- Couverture affinitaire
- Formats impactants
- Formats dynamiques
- Formats interactifs



CIBLAGE COMPORTEMENTAL PREDICTIF

Touchez précisément vos cibles, grâce à notre offre qui s'appuie sur la technologie nugg.ad (données socio-démographiques, surf et centre d'intérêt produit)

DEFINITION DE LA CIBLE

Création d'un groupe cible grâce à 80 critères prédéfinis

- Socio-démographique
- Utilisation produit
- Achat de produits grande consommation
- Lieu d'achat
- Intention d'achat



DIFFUSION ET OPTIMISATION

Option : Test pendant la campagne pour augmenter la notoriété de la marque et l'intention d'achat

Option : « Frequency Boosting » Couverture maximum sur la fréquence d'exposition la plus efficace

Option : « Predictive Retargeting » Ciblage des profils jumeaux de vos clients

MESURE DE L'IMPACT

Etude Post-campagne :
Mesure de l'engagement sur votre marque

UNE OFFRE COMPLETE AVEC DES DISPOSITIFS SUR-MESURE

DRIVE-TO-STORE

Mettez en avant vos offres promotionnelles et facilitez le chemin de l'internaute jusqu'au magasin le plus proche

- Ciblage local
- Store-Locator
- E-couponing
- Display dynamique local



CIBLAGE SUR-MESURE

CIBLAGE GEOLOCALISE

Région, département, ville,

CIBLAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Sexe, âge, ...

CIBLAGE CONTEXTUEL

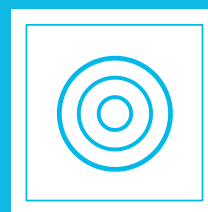
Automobile, tourisme, immobilier, ...

CIBLAGE TEMPS

Tranche horaire, jour, ...

CIBLAGE METEO

Tranche de température, pluie, ensoleillé, ...



LA RÉPONSE

à vos problématiques de

TRAFIC & LEADS

pour une performance

GARANTIE



7 millions de clics
disponibles par mois

+ de 12 000 sites à forte affinité

+ de 20 thématiques

Hommes



Femmes



CSP+



Voyage



Parents



Automobile



Green



...

UNE OFFRE A LA PERFORMANCE POUR UNE EFFICACITE GARANTIE

MODES D'ACHATS

CPC



Coût au clic

CPC VU



Coût au clic unique
1 VU / 24h

CPV



Coût au clic
d'arrivée

VIDEO



Coût à la vidéo
vue

CPF



Coût par fan

DOUBLE CLIC



Interaction sur
votre site

FORMATS



DISPLAY



HABILLAGE



VIDEO



EXPAND



INTERSTITIEL



LIEN TEXTE



E-MAILING

OPTIMISATIONS

GÉOLOCALISATION



Département
Région

CLIC OPTIMISÉ



Pose d'un pixel pour
tracker les transformations

CONSEIL



Un accompagnement
humain

QUALITÉ



Un réseau contrôlé
certifié Adloox*

OBJECTIFS



Une gestion en temps
réel des campagnes

*Pour plus d'informations sur cette certification, rendez-vous sur www.adloox.com/fr

LEADER DE LA GEO-CONTEXTUALISATION

5^{ème} groupe mobile

en audience

26,3%
de couverture



OFFRE PREMIUM

6,3 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES PREMIUM
par mois sur le mobile

+ de 20 SITES-APPLIS PREMIUM



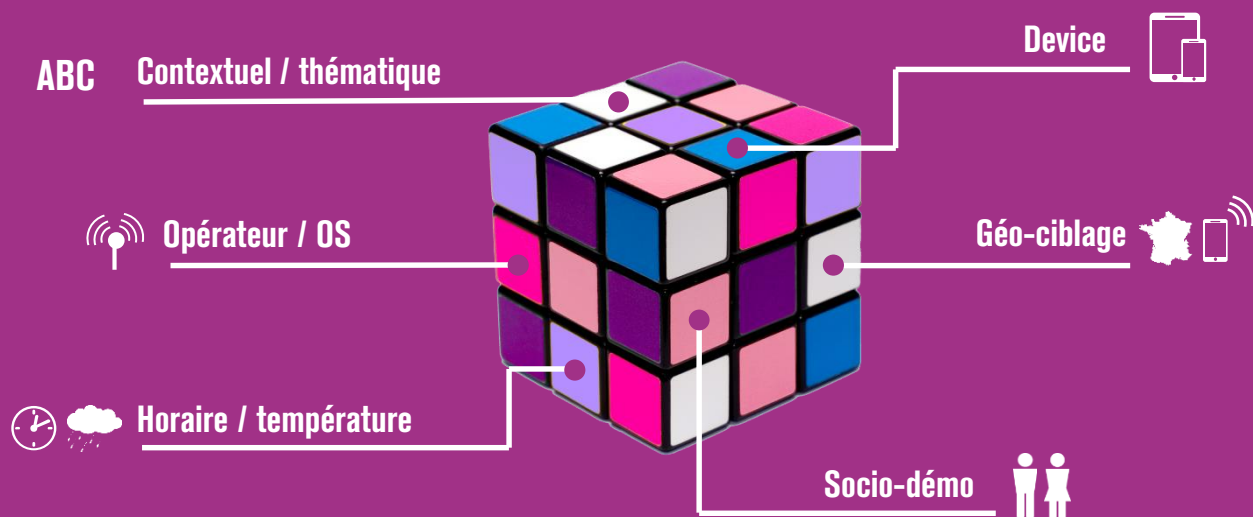
OFFRE PERFORMANCE

+ de 18 000 SITES-APPLIS
thématiques

15 MILLIONS
DE CLICS
disponibles par mois

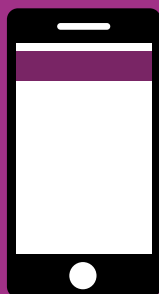


CIBLAGES

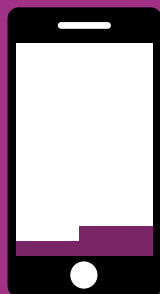


FORMATS

Bannière Fixe



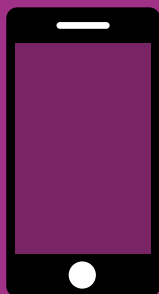
Bannière Expand



Pavé



Interstitial



Interstitial vidéo



WELCOME ON BOARD



COUVERTURE WORLDWIDE

ETATS-UNIS

85 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES

EUROPE

250 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES



AMERIQUE LATINE

67 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES

AFRICA

3 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES

ASIE

75 MILLIONS
DE VISITEURS UNIQUES

NOS SOLUTIONS MULTI-ECRANS

TOP 6 DE NOS SITES INTERNATIONAUX



OFFRES

Bénéficiez d'une campagne multi-écrans et augmentez la mémorisation de vos campagnes en continu.

CPM

CPC

CPD

CPL

CPI

CPV



NOUVEAU BUREAU AU ROYAUME-UNI



HORYZON MEDIA S'INTERNATIONALISE AVEC L'OUVERTURE DE SON 2^{ème} BUREAU A L'ETRANGER

Après la création de sa filiale Horyzon Media Espagne à Madrid pour conquérir le bassin méditerranéen, Horyzon Media continue son expansion à l'international avec l'ouverture d'un bureau à Londres au plein cœur de la Silicon Valley anglaise, afin de commercialiser ses offres au Royaume-Uni.

Partenaire de l'innovation et de l'évènementialisation de la communication de votre marque, Horyzon Media e-novate a pour mission de conjuguer les talents au sein de Solocal Group, afin de créer des dispositifs forts et uniques autour de votre marque.

DRIVE-TO-STORE

Intégrez votre marque dans le parcours d'achat pour guider les internautes en magasin

BRAND CONTEXT

Faites de la publicité un contenu en l'intégrant dans un contexte de navigation

USER EXPERIENCE

Proposez une expérience utilisateur en phase avec l'ADN de nos sites premium

NOS OFFRES E-NOVATE

DRIVE-TO-STORE

Génération de trafic en point de vente avec



TRAFFIC EVENT

Mise en avant d'une promotion sur internet



HAPPY HOUR

Mise en place d'une opération de réservation de RDV en heures creuses



DRIVE-TO-STOCK

Mise en place d'une opération de déstockage

BRAND CONTEXT



STORE LOCATOR

Intégration des POIs sur cartographies



SIMULATOR

Mise en avant d'un simulateur de crédit Automobile / Immobilier / Consommation

USER EXPERIENCE

USER EXPERIENCE MAPPY

Intégration de votre marque au cœur du parcours de navigation de l'internaute sur le site

USER EXPERIENCE EBAY

Intégration de votre marque au cœur de la plus grande galerie marchande du monde

BEST CASES



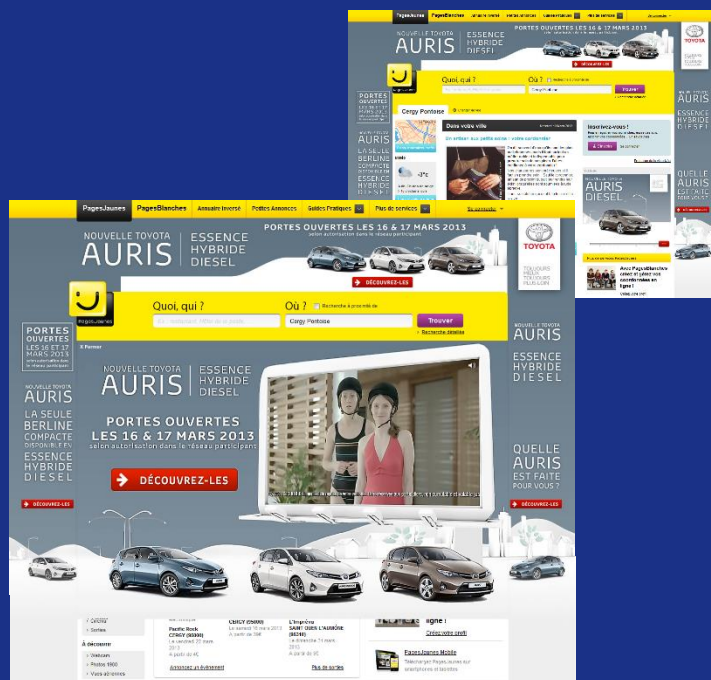
CAMPAGNE TOYOTA

OBJECTIF

Mettre en avant les portes ouvertes de Toyota pour la nouvelle voiture Auris

DISPOSITIF

Déstructuration de la HP de PagesJaunes avec du contenu vidéo



CAMPAGNE ACCOR

OBJECTIF

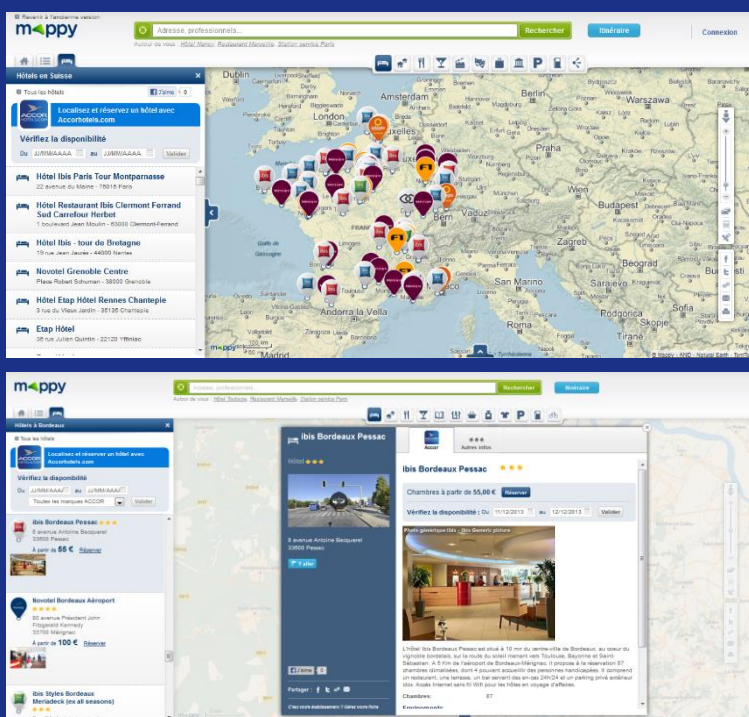
Augmenter la visibilité des hôtels Accor auprès des voyageurs

DISPOSITIF

Intégration des POIs des hôtels Accor sur la cartographie de Mappy

RESULTAT

Forte augmentation des réservations d'hôtels Accor



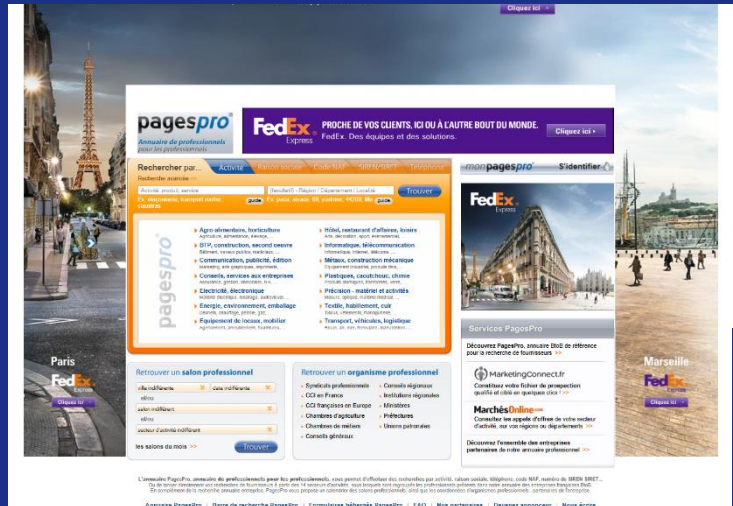
CAMPAGNE FEDEX

OBJECTIF

Mettre en avant les services FedEx auprès des professionnels

DISPOSITIF

Habillage sur toutes les pages du site PagesPro pendant 3 jours



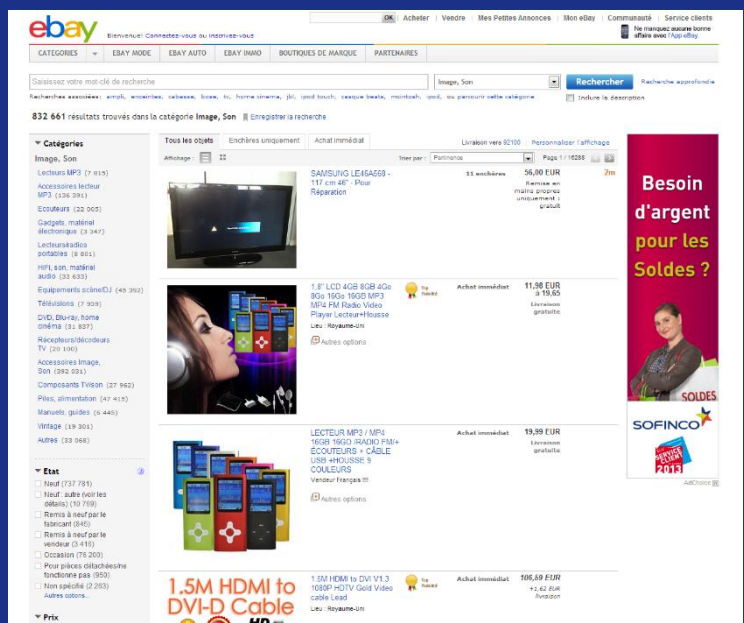
CAMPAGNE SOFINCO

OBJECTIF

Acquérir des contacts qualifiés pour mettre en avant les offres Sofinco

DISPOSITIF

Ciblage des accro-shoppers sur eBay, la plus grande galerie marchande au monde



CAMPAGNE GARNIER – VIDEO – VAGUE 1

OBJECTIFS

Mise en avant du nouveau produit Garnier Movida sous forme de clip vidéo.
=> VISIBILITE



DISPOSITIF

Campagne au CPM sur le réseau Horyzon Media Performance
✓ Formats : In-Read + In-Flow
✓ Ciblage Femmes 25-49 ans

RESULTATS

1 000 740 vidéos vues
- dont 370 639 à 100% de lecture (soit 37% de taux de complétion)
- 27 436 clics (soit 7,4% de taux de clics)

IN-READ

Vidéo intégrée au contenu texte

CAMPAGNE GARNIER – VIDEO – VAGUE 2

OBJECTIFS

Reciblage des internautes ayant déjà été exposés à la première vague.
=> RETARGETING



IN-FLOW

Interstitial vidéo entre 2 pages



DISPOSITIF

Campagne au CPM sur le réseau Horyzon Media Performance
✓ Formats : In-Read + In-Flow
✓ Ciblage internautes déjà exposés à la vague 1

RESULTATS

915 492 vidéos vues
- dont 378 703 à 100% de lecture (soit 41% de taux de complétion)
- 15 555 clics (soit 4,11% de taux de clics)

IN-READ

Vidéo intégrée au contenu texte

CAMPAGNE NISSAN

OBJECTIFS

Mise en avant de la nouvelle voiture Nissan Qashqai avec offre promotionnelle

DISPOSITIF

Campagne au CPC sur le réseau Horyzon Media Performance

- ✓ Formats : IAB Standards
- ✓ Ciblage sites automobiles et sites généralistes 25-59 ans

RESULTATS

Dépassement des objectifs

+ 13% en terme de visites

Prolongation de la campagne

+ 440% de budget supplémentaire par rapport à la première vague



CAMPAGNE OPEL

OBJECTIFS

Mise en avant de la nouvelle voiture Opel
Adam avec objectifs de réservations d'essais

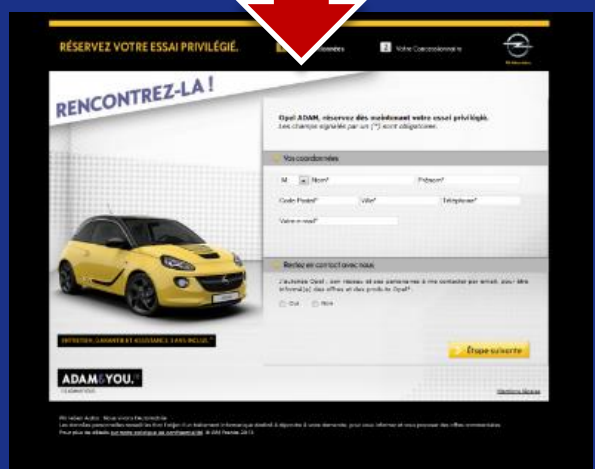
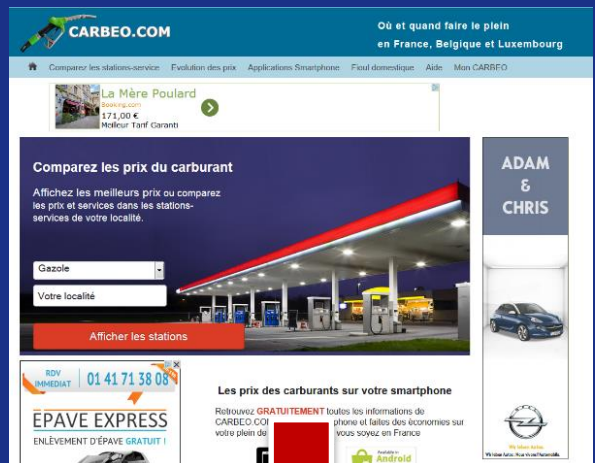
DISPOSITIF

Campagne au CPC sur le réseau Horyzon Media
Performance

- ✓ Formats : IAB Standards
- ✓ Ciblage sites automobiles et sites « famille »

RESULTATS

Dépassement des objectifs (+18%) en
termes de coût d'acquisition et de diffusion de
trafic qualifié.



CAMPAGNE BLIZZARD

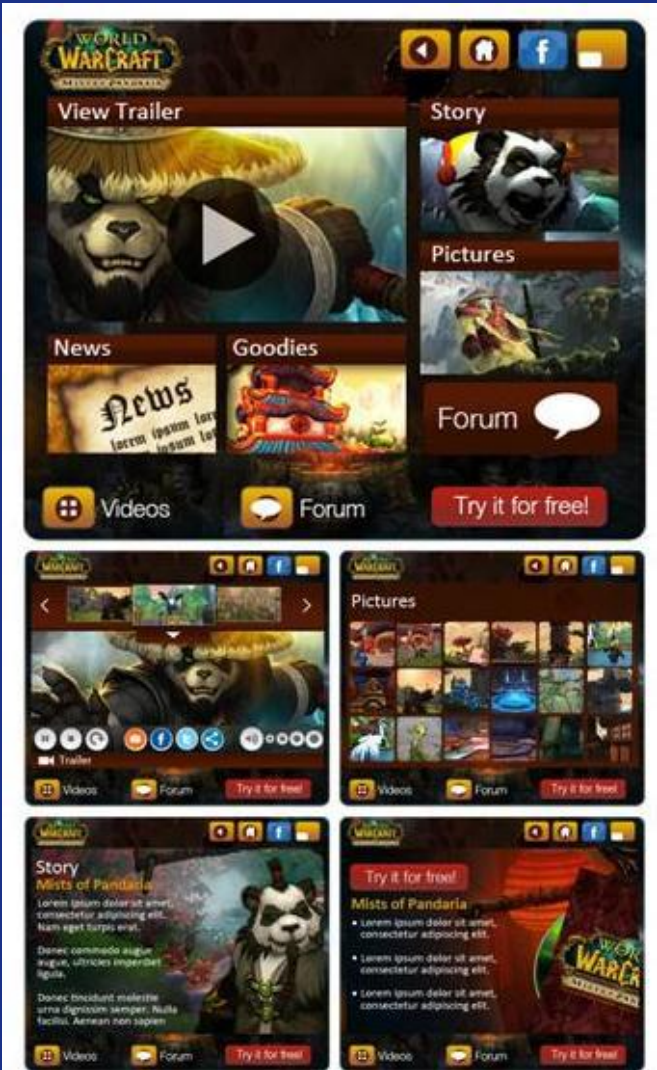


OBJECTIF

Recruter des nouveaux joueurs WOW à travers l'Europe, la Russie et les Etats Unis tout au long de l'année

DISPOSITIF

VISIBILITE : formats classiques et formats pré-roll sur les meilleurs sites de gaming Européen et Américain



Exemple de formats IMU



CAMPAGNE MICROSOFT

OBJECTIFS

Campagne de co-branding avec couverture zones de chalandise – Faire acheter le produit Microsoft Office en promotion

RESULTATS

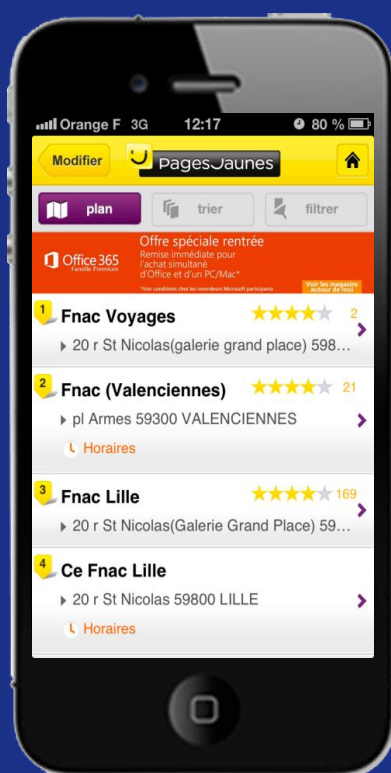
+ de 2,5 Millions d'impressions
Taux de clics moyen de 6,14%
Un CPC à 0,24€

DISPOSITIF

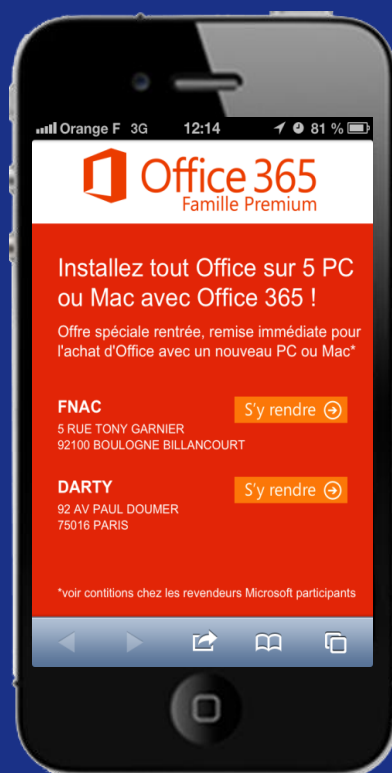
Interstitial + Bannière en RG avec redirection vers une landing page qui géolocalise les revendeurs Microsoft partenaires de l'opération (Mode de vente au CPM)



Diffusion de l'interstitiel



Diffusion de la bannière



Landing page

CAMPAGNE 1664

OBJECTIFS

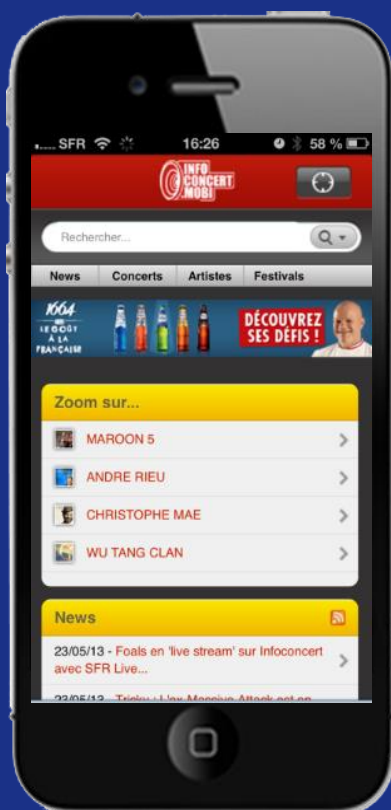
Téléchargement de l'application :
Le 16ème Ciel (application de
recettes de cuisine)

RESULTATS

100% des objectifs remplis
soit 15 000 téléchargements

DISPOSITIF

Display en ciblage contextuel sur
des sites affinitaires (du 14 mai au
18 juin 2013)



Diffusion de la bannière



Utilisation de l'application

CAMPAGNE SOSH

CONTEXTE

Sosh, l'opérateur de forfaits mobiles sans engagement d'Orange, souhaite communiquer de façon innovante sur son offre commerciale afin de se démarquer des opérateurs concurrents.

OBJECTIFS

- Promouvoir les offres de la marque Sosh auprès des eBaynautes, consommateurs enthousiastes, à la recherche de bons plans
- Faire découvrir l'univers lifestyle et décalé de Sosh à travers une tendance du moment, le « vintage »
- Attirez de nouveaux clients

DISPOSITIF

- Création d'une e-boutique éphémère dédiée à la téléphonie vintage (du 11 au 31 décembre 2012)
- Une médiatisation soutenue pour guider l'audience vers le dispositif
- Un jeu concours permettant de gagner des objets vintage sur eBay
- Relais sur les réseaux sociaux



TARIFS, REMISES, & MAJORATIONS



Formats Standards

		HOMEPAGE CPM brut HT	ROTATION GENERALE CPM brut HT
Skyscraper	120x600	25 €	20 €
Large skyscraper	160x600	30 €	25 €
Large Bannière	728x90	30 €	25 €
Bannière	468x60	23 €	18 €
Medium Rectangle	300x250	55 €	45 €
Grand angle	300x600	60 €	50 €
Multi-format		30 €	25 €

Formats Impactants

	HOMEPAGE CPM brut HT	ROTATION GENERALE CPM brut HT
Pré-home / Interstitiel	75 €	60 €
Flash Transparent	75 €	60 €
Pushdown	Nous consulter	
Corner	Nous consulter	
Habillage	Nous consulter	
Vidéo in-stream (Pré-roll, middle roll, Post-roll)	75 €	75 €

Seeding Vidéo

	HOMEPAGE et ROTATION GENERALE CPM brut HT
Contenus de marque (vidéo, images, texte...) intégrés dans l'éditorial	de 0,17€ à 0,40€

Campagnes avec prestations spécifiques

	Majoration
Dispositif complet Adventori (display dynamique + landing page)	Nous consulter
Dispositif de ciblage comportemental prédictif nugg.ad	Nous consulter

Formats Standards

		CPC brut HT	CPV brut HT	CPA/CPL brut HT
Rectangle	180x150	2,2€	3,2€	Nous consulter
Skyscraper	120x600	2,2€	3,2€	Nous consulter
Large skyscraper	160x600	2,2€	3,2€	Nous consulter
Large bannière	728x90	2,2€	3,2€	Nous consulter
Bannière	468x60	2,2€	3,2€	Nous consulter
Medium rectangle	300x250	2,2€	3,2€	Nous consulter
Grand angle	300x600	Nous consulter		
Lien texte		Nous consulter		

Formats Impactants

	CPC brut HT	CPV brut HT	CPA/CPL brut HT
Pré-home / Interstitiel	Nous consulter		
Flash Transparent + format	Nous consulter		
Pushdown	Nous consulter		
Corner	Nous consulter		
Habillage	Nous consulter		
Vidéo	Nous consulter		

Emailing

	CPC brut HT	CPM brut HT
Emailing	À partir de 0,3€	À partir de 10€

Formats Standards

		HOMEPAGE CPM brut HT	ROTATION GENERALE CPM brut HT
Rectangle	180x150	23€	18€
Skyscraper	120x600	25€	20€
Large skyscraper	160x600	31€	25€
Large bannière	728x90	30€	25€
Bannière	468x60	23€	18€
Medium rectangle	300x250	55€	45€
Grand angle	300x600	61€	50€

Formats Impactants

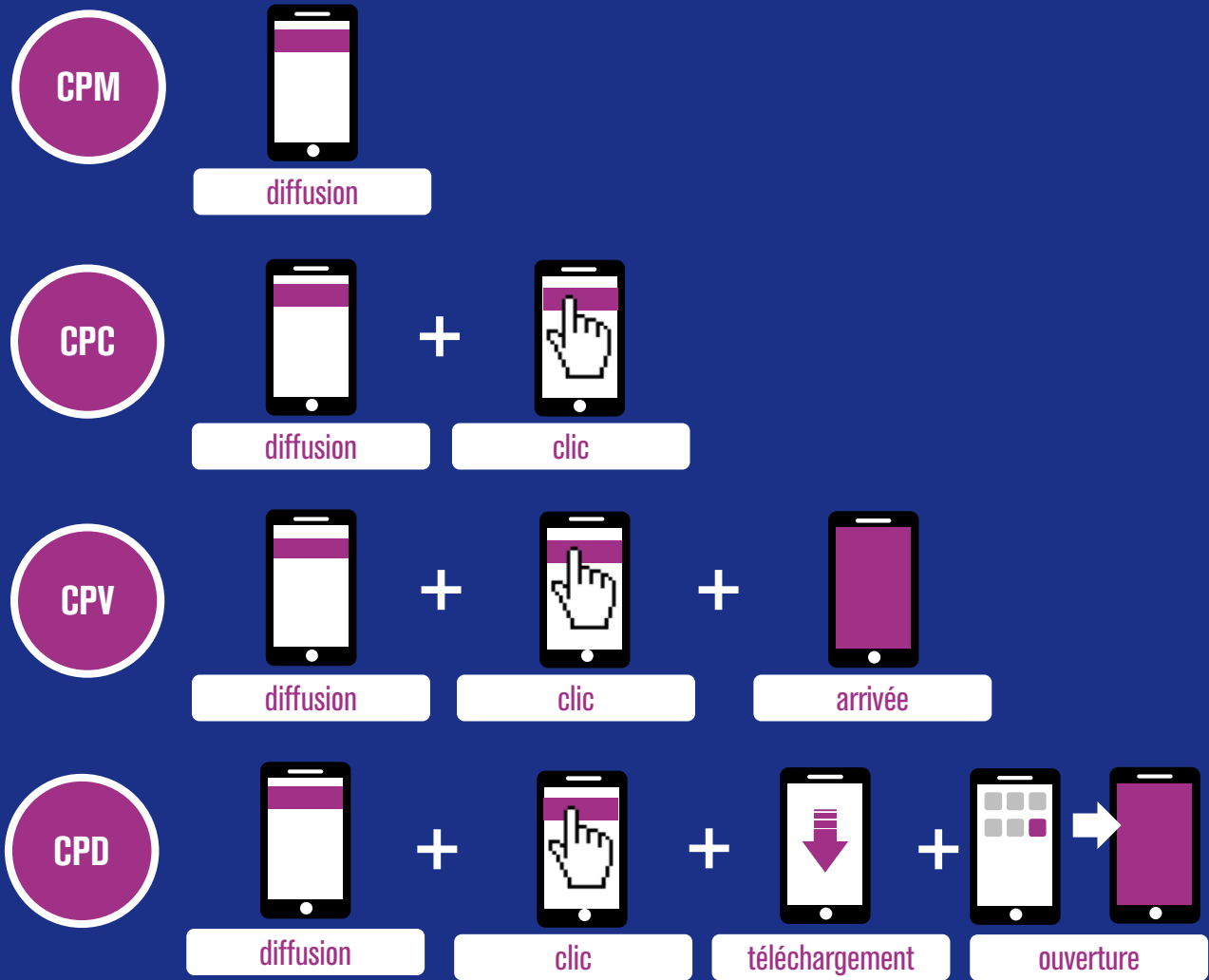
	HOMEPAGE CPM brut HT	ROTATION GENERALE CPM brut HT
Pré-home / Interstitiel	75€	60€
Flash Transparent + format	75€	60€
Pushdown	Nous consulter	
Corner	Nous consulter	
Habillage	Nous consulter	

Emailing

	HOMEPAGE CPM brut HT	ROTATION GENERALE CPM brut HT
Vidéo in-stream (Pré-roll,middle roll, post-eoll	100€	100€

	CPM brut HT	CPC brut HT	CPV brut HT	CPD brut HT
Bannière réseau	23€	5€	7€	9€
Bannière marque PagesJaunes	40€	-	-	-
Bannière thématique PagesJaunes	30€	-	-	-
Bannière géolocalisé	30€	20€	25€	15€
Interstitial fixe / HTML5	45€	20€	-	-
Interstitial géolocalisé	55€	35€	45€	-

Descriptif des modes d'achat



Majorations	Appliqués sur le CA brut HT
Capping	15%
Ciblage (géographique, socio-démo, horaire, ...)	20%
Exclusivité sectorielle	25%
Citation double marque	15%
Expand	10%
Vidéo	15%

Remises	Appliqués sur le CA brut HT
Remise volume base brut	
> 50 000 €	5%
> 100 000 €	Nous consulter
> 200 000 €	Nous consulter
> 300 000 €	Nous consulter
> 500 000 €	Nous consulter
Remise fidélité	10%
Remise nouvel annonceur	10%
Remise professionnelle	15%
Grandes causes	40%

Les frais techniques ne sont pas concernés par les remises.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Conditions Générales de Ventes

HORYZON MEDIA

Définitions

« Client » : désigne l'annonceur agissant directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire (agence de publicité, centrale d'achat d'espace) identifié dans l'ordre d'insertion en qualité de professionnel. Les mandataires agissant au nom et pour le compte d'annonceurs doivent justifier de leur qualité au moyen d'une attestation de mandat.

« Publicité » : désigne toute annonce du Client composée, notamment, d'une dénomination commerciale, d'un texte de présentation de son entreprise ou de son activité, d'un lien URL cliquable et, destinée à promouvoir sa/ses marque(s) et/ou la fourniture de bien(s) ou de service(s).

« Supports » : désignent l'ensemble des supports de diffusion (sites Internet fixes, mobiles, applications mobiles, systèmes de navigation connecté etc...) des éditeurs en régie ou affiliés appartenant au portefeuille de HORYZON MEDIA, lesdits supports pouvant également être édités par des sociétés sœurs de HORYZON MEDIA, à savoir Mappy, Fine Media et PagesJaunes.

« HORYZON MEDIA » : désigne la société HORYZON MEDIA, Société Anonyme au capital de 48 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 452 172 786, et dont le siège social est situé 9, rue Maurice Mallet, 92130 Issy Les Moulineaux. HORYZON MEDIA est une filiale de la société Solocal Group, de même que les sociétés PagesJaunes et Mappy.

« Contrat » : désigne l'ensemble des documents contractuels composés (i) des présentes conditions générales, (ii) de l'ordre d'insertion s'y rapportant et (iii) des conditions techniques d'HORYZON MEDIA et des Supports, précisées par tous moyens utiles au Client à partir de la signature de l'ordre d'insertion.

Contrat

Seules les conditions générales s'appliquent à l'ordre d'insertion, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de signature de l'ordre d'insertion par le Client. Le simple fait pour le Client de passer un ordre d'insertion implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

La signature de l'ordre d'insertion par le Client vaut engagement ferme et définitif.

Il est convenu que la Publicité, objet du présent ordre d'insertion ainsi que la dénomination sociale, la marque et le logo du Client pourront être reproduits par HORYZON MEDIA à des fins publicitaires et de communication (internes ou externes) dans tout document et sur tout support commercial ou promotionnel et ce, pour une durée maximale de trois (3) ans.

Le Client certifie avoir la possibilité d'en autoriser l'utilisation, la reproduction et la représentation et garantit HORYZON MEDIA contre toute action en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitaire, qui pourrait être intentée à son encontre à raison de l'utilisation, de la reproduction et de la représentation des éléments précités.

Validation de l'ordre d'insertion - Contenu des annonces

A réception de l'ordre d'insertion du Client et sous réserve de la validation de la Publicité du Client par HORYZON MEDIA, la Publicité sera alors diffusée sur les Supports.

L'ordre d'insertion devra être retourné par le Client à HORYZON MEDIA au plus tard quinze (15) jours avant la date de parution prévue. Seuls les ordres d'insertion signés par le Client seront pris en compte.

Dans l'hypothèse d'une demande d'annulation de l'ordre d'insertion du Client formulée par lettre recommandée avec accusé de réception parvenue à HORYZON MEDIA :

- au moins quinze (15) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, le Client ne versera aucune indemnité et HORYZON MEDIA ne facturera pas l'ordre d'insertion annulé ;
- entre la période allant de quinze (15) jours à cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, HORYZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité pour un montant compris, à la convenance d'HORYZON MEDIA, entre 40% et 60% du montant de l'ordre d'insertion annulé ;
- moins de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, HORYZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité pour un montant compris, à la convenance d'HORYZON MEDIA, entre 70% et 90% du montant de l'ordre d'insertion annulé.

Dans l'hypothèse d'un décalage de campagne publicitaire formulé par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client et reçu par HORIZON MEDIA :

- au moins quinze (15) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, HORIZON MEDIA facturera au Client uniquement le montant de l'ordre d'insertion ;
- entre la période allant de quinze (15) jours à cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, HORIZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité pour un montant compris, à la convenance d'HORIZON MEDIA, entre 20% et 40% du montant de l'ordre d'insertion décalé ;
- moins de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue dans l'ordre d'insertion, HORIZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité pour un montant compris, à la convenance d'HORIZON MEDIA, entre 40% et 60% du montant de l'ordre d'insertion décalé.

Toute demande de modification de l'ordre d'insertion, même partielle, devra être adressée par courrier ou par télécopie au plus tard quinze (15) jours ouvrables avant la date de diffusion de la Publicité prévue. Pour toute demande de modification parvenue postérieurement à ce délai et cinq (5) jours au moins avant la date de diffusion prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité égale à 30% du montant de l'ordre d'insertion modifié. Pour toute demande de modification parvenue moins de cinq (5) jours avant la date de diffusion de la Publicité prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client, en plus du montant de l'ordre d'insertion, une indemnité égale à 60% du montant de l'ordre d'insertion modifié.

Il appartient au Client de fournir à HORIZON MEDIA les éléments de la Publicité qu'il aura conçu ou fabriqué au plus tard, une (1) semaine avant la date de parution prévue. Ce délai pourra être augmenté ou diminué en fonction du type de Publicité devant être diffusée à la convenance d'HORIZON MEDIA qui en informera alors le Client au moment de la signature de l'ordre d'insertion.

Dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité, HORIZON MEDIA se réserve le droit de décaler d'autant la campagne en fonction des disponibilités des inventaires et ce, sans que le Client ne puisse réclamer aucune indemnité de quelque sorte que ce soit.

Par ailleurs, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité, HORIZON MEDIA est libérée de son engagement de livrer 100% du volume commandé par le Client. HORIZON MEDIA s'engage cependant à faire ses meilleurs efforts pour livrer 100% du volume commandé. Si malgré ses meilleurs efforts, HORIZON MEDIA est dans l'incapacité de livrer 100% du volume commandé, le Client ne pourra réclamer aucune indemnité de quelque sorte que ce soit.

Pour l'ensemble des formats, exception faite des formats IAB et des formats événementiels, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre la non parution de la Publicité commandée ou un décalage de la date de parution prévue et/ou la non livraison de 100% du volume commandé par le Client, HORIZON MEDIA facturera au Client le montant prévu sur l'ordre d'insertion.

Pour l'ensemble des formats IAB, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre la non parution de la Publicité commandée par le Client, HORIZON MEDIA facturera au Client une indemnité calculée en fonction du retard comme suit :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard 24 h avant la date de parution de la Publicité prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de 24 h avant la date de parution de la Publicité prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Pour l'ensemble des formats IAB, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre un décalage de la date de parution prévue et/ou la non livraison de 100% du volume commandé par le Client, les dispositions suivantes s'appliquent :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard 24 h avant la date de parution de la Publicité prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de 24 h avant la date de parution de la Publicité prévue, HORIZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Pour l'ensemble des formats évènementiels, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre la non parution de la Publicité commandée par le Client, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité calculée en fonction du retard comme suit :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Pour l'ensemble des formats évènementiels, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre un décalage de la date de parution prévue et/ou la non livraison de 100% du volume commandé par le Client, les dispositions suivantes s'appliquent :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Il est précisé que les dispositions susvisées relatives à la remise tardive des éléments de la Publicité et, à toute demande d'annulation, de décalage ou de modification de la Publicité sont distinctes les unes des autres. Dès lors, les pénalités prévues par lesdites dispositions peuvent se cumuler dès que leurs conditions d'application sont remplies. Par ailleurs, ces pénalités s'appliquent sans préjudice de tous autres dommages-intérêts auxquels HORYZON MEDIA peut prétendre.

En cas de non-conformité de la Publicité aux caractéristiques techniques requises par HORYZON MEDIA, le Client devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la parution de la Publicité. Ces délais seront précisés par HORYZON MEDIA.

En cas de non-conformité aux caractéristiques techniques prévues persistante, HORYZON MEDIA se réserve le droit de ne pas diffuser la Publicité en tout ou partie sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation. En pareil cas, l'intégralité du prix de la Publicité sera due par le Client que la Publicité ait été diffusée ou non.

HORYZON MEDIA décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des éléments techniques remis par le Client.

Pour l'ensemble des formats évènementiels, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre la non parution de la Publicité commandée par le Client, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité calculée en fonction du retard comme suit :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Pour l'ensemble des formats évènementiels, dans le cas d'une remise tardive des éléments de la Publicité qui engendre un décalage de la date de parution prévue et/ou la non livraison de 100% du volume commandé par le Client, les dispositions suivantes s'appliquent :

- en cas de remise tardive réalisée au plus tard cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité journalière de retard fixée à 300 euros par jour de retard ;
- en cas de remise tardive réalisée dans un délai de cinq (5) jours avant la date de parution de la Publicité prévue, HORYZON MEDIA facturera au Client 100% du volume commandé dans l'ordre d'insertion ainsi qu'une indemnité égale à 80% du montant net commandé.

Il est précisé que les dispositions susvisées relatives à la remise tardive des éléments de la Publicité et, à toute demande d'annulation, de décalage ou de modification de la Publicité sont distinctes les unes des autres. Dès lors, les pénalités prévues par lesdites dispositions peuvent se cumuler dès que leurs conditions d'application sont remplies. Par ailleurs, ces pénalités s'appliquent sans préjudice de tous autres dommages-intérêts auxquels HORYZON MEDIA peut prétendre.

En cas de non-conformité de la Publicité aux caractéristiques techniques requises par HORIZON MEDIA, le Client devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la parution de la Publicité. Ces délais seront précisés par HORIZON MEDIA.

En cas de non-conformité aux caractéristiques techniques prévues persistante, HORIZON MEDIA se réserve le droit de ne pas diffuser la Publicité en tout ou partie sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation. En pareil cas, l'intégralité du prix de la Publicité sera due par le Client que la Publicité ait été diffusée ou non.

HORIZON MEDIA décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des éléments techniques remis par le Client.

Compte rendu d'exécution d'ordre - Bilan de campagne

A l'issue de chaque campagne publicitaire, HORIZON MEDIA adressera au Client par courriel un bilan de campagne.

Le Client accepte et reconnaît que les méthodes et les technologies utilisées par HORIZON MEDIA en vue d'établir le bilan de campagne prévalent sur toute autre méthode ou technologie utilisée. Dès lors, en cas de contestation, les données contenues dans le bilan de campagne fourni par HORIZON MEDIA font office de données officielles et définitives et font foi entre les Parties.

Lesdites données prévaudront sur toute autre donnée enregistrée par le Client ou tout autre tiers et seront seules admises à titre de preuve.

Responsabilité de HORIZON MEDIA

Dans le cadre de ses obligations, le Client convient que HORIZON MEDIA n'est soumise qu'à une obligation de moyen. La responsabilité de HORIZON MEDIA ne pourra être engagée en cas de retard, mauvaise exécution ou inexécution du Contrat qui résulterait du fait du Client ou des Supports ou qui serait dus à un cas de force majeure ou à un cas fortuit. HORIZON MEDIA n'assume aucune responsabilité concernant les interruptions ou dysfonctionnement du réseau Internet.

A peine de forclusion, dans le cas où la responsabilité de HORIZON MEDIA serait mise en cause directement du fait d'une faute commise par lui et avérée telle, toute réclamation à l'encontre de HORIZON MEDIA doit lui être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de trente (30) jours suivant le fait générateur.

Tout manquement par HORIZON MEDIA dans l'exécution de l'une de ses obligations n'ouvre droit pour le Client à une indemnisation que dans le cas d'un préjudice qui devra être démontré.

En tout état de cause, HORIZON MEDIA ne saurait être tenu pour responsable des préjudices indirects tel que notamment tout surcoût, préjudice commercial, préjudice financier, perte de clients, perte de chiffre d'affaires, perte de bénéfice, perte de commande, perte de données, privation d'économies, trouble commercial quelconque, manque à gagner, altération de l'image de marque, et ce même si ces préjudices étaient prévisibles et avaient été portés à sa connaissance.

HORIZON MEDIA ne pourra être tenu, en aucune façon, pour responsable en cas de copie, contrefaçon, imitation et généralement de toute reproduction de tout ou partie de la Publicité par un tiers, de tout incident de parution dû à des perturbations sur le réseau de communication électronique.

Dans tous les cas et sans préjudice des dispositions qui précèdent, la responsabilité de HORIZON MEDIA sera limitée au montant de la Publicité ayant entraîné la mise en jeu de la responsabilité, et ce quelque soit la cause de la mise en jeu de la responsabilité et toutes causes confondues.

HORIZON MEDIA s'engage à diffuser la Publicité souscrite par le Client conformément aux termes du Contrat.

En cas de modification devant intervenir dans les conditions de réalisation et/ou de diffusion d'une Publicité, HORIZON MEDIA informera le Client et recueillera son accord sur les changements prévus. Le Client pourra alors annuler l'ordre d'insertion exclusivement sur la base de motifs réels et sérieux et, sans qu'il ne puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Si la date de diffusion prévue ne peut être respectée, une autre date de diffusion sera fixée à la convenance du Client aux mêmes conditions que celles stipulées dans l'ordre d'insertion. En cas d'absence d'accord du Client sur une nouvelle date de diffusion de la Publicité, le Contrat sera annulé et ne donnera lieu à aucune facturation. En pareil cas, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit.

Lorsque plusieurs Publicités sont commercialisées à un même emplacement, chacune de ces Publicités peut s'afficher en alternance à chaque rafraîchissement et/ou chargement de page.

Responsabilité du Client - Garanties

Le lien hypertexte installé derrière la Publicité doit rediriger vers un site du Client.

Le Client s'engage à ce que le contenu du site soit en relation directe avec la Publicité.

Le Client garantit HORYZON MEDIA contre toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers du fait de cette connexion, notamment dans le cas où le contenu dudit site, ainsi que des sites redirigés à partir de ce site seraient contraire à la réglementation en vigueur, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le Client garantit que la Publicité répond aux caractéristiques, notamment, techniques et graphiques imposés par HORYZON MEDIA, dont il assure avoir pris connaissance, préalablement à la signature du Contrat.

Le Client est seul responsable des numéros d'appels, titres, intitulés de classement, textes, images fixes ou animées, sons, marques et, plus généralement, du contenu complet de la Publicité qu'il souhaite, et ce quelle que soit sa diffusion.

Le Client est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité et assure, notamment, les obligations relatives à la gestion des relations clients ainsi qu'au reversement de tout impôt lié aux ventes effectuées auprès des utilisateurs sur le site accessible via le lien hypertexte depuis la Publicité.

Le Client s'engage à accomplir les démarches et obligations liées à l'exploitation de son activité.

Le Client déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et, le cas échéant, des droits à l'image de la personne humaine, sur tout élément figurant dans la Publicité, et que celle-ci et le site vers lequel elle renvoie sont conformes à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession, ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité.

Le Client autorise HORYZON MEDIA, à titre non exclusif et dans le monde entier, à utiliser, reproduire, représenter, adapter et mettre à disposition du public la Publicité incluant, notamment, les marques, logos, les créations protégées par le droit d'auteur ainsi que tous signes distinctifs apparaissant dans la Publicité.

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage sur les captures d'écran ainsi que sur l'ensemble des marques, logos, signes distinctifs et, plus généralement, tout droit de propriété intellectuelle, qui restent la propriété exclusive de HORYZON MEDIA.

HORYZON MEDIA se réserve la faculté de refuser ou d'amender toute Publicité ou tout contenu, à tout moment pendant la période d'exécution de l'ordre d'insertion dans le cas où celui-ci s'avèrerait non conforme à la réglementation applicable par HORYZON MEDIA ou à sa ligne éditoriale. Ce refus ne fera naître au profit du Client aucun droit à indemnité et n'exonérera pas le Client du paiement des sommes dues.

En tout état de cause, le Client répond des dommages de toute nature, causés à HORYZON MEDIA et à tout tiers, qui trouveraient leur source dans le non-respect des obligations légales ou engagements contractuels, et/ou dans la Publicité. Le Client garantit HORYZON MEDIA de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers.

Le Client, averti du fait que son insertion est consultable par toute personne de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, et que HORYZON MEDIA n'exerce aucun contrôle sur les consultations, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité de ces catégories de personnes et garantit HORYZON MEDIA de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de ce fait de l'action d'un tiers.

En dehors des contrats souscrits par un mandataire au sens de la loi du 29 janvier 1993, le signataire demeure responsable du paiement prévu par le présent contrat même s'il a demandé, pour des raisons qui lui sont propres, que la facture soit adressée à un tiers.

L'acceptation par HORYZON MEDIA de la Publicité ne saurait engager la responsabilité de HORYZON MEDIA et ne saurait être considérée comme la validation par HORYZON MEDIA de la conformité de celle-ci aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ou comme la renonciation de HORYZON MEDIA à ses droits en vertu des présentes.

Insertion de tags dans la Publicité par le Client

Le Client doit informer et obtenir le consentement exprès préalable de HORIZON MEDIA s'il souhaite insérer des tags dans les créations publicitaires qu'il remet à HORIZON MEDIA lui permettant ainsi de recueillir les données de connexions des internautes.

En cas d'accord de HORIZON MEDIA, le Client s'engage à ne pas collecter de données personnelles (au sens de la définition de la loi Informatique et Libertés, en ce compris toute donnée considérée comme « sensible » et tous cookies ou adresses IP) par l'intermédiaire de ces tags et, d'une manière générale, à respecter la réglementation applicable en la matière.

Le Client est seul responsable de toute faille de sécurité relative à ces tags.

Le Client accepte que HORIZON MEDIA puisse lui demander à tout moment la modification ou la désactivation d'un ou plusieurs tags et de mettre en place toute mesure nécessaire afin d'empêcher l'intégration desdits tags, en cas de manquement du Client à ses obligations, ou dans l'hypothèse où HORIZON MEDIA aurait connaissance de l'imminence ou de la réalisation d'une perturbation technique ou d'un dysfonctionnement mettant en péril la sécurité des Supports concernés.

A cette fin, le Client s'engage à permettre à HORIZON MEDIA d'avoir accès aux données collectées au moyen de ces tags par la mise en place d'accès à un outil de tracking en temps réel, étant entendu que le Client sera alors responsable du bon fonctionnement de cet outil et devra remédier à tout dysfonctionnement qui lui serait notifié par HORIZON MEDIA.

Il est expressément convenu que les données collectées au moyen de ces tags n'ont qu'un caractère informatif.

Ciblage comportemental prédictif

Au cas où le Client souscrit à l'offre de ciblage comportemental prédictif, il accepte que HORIZON MEDIA intègre sur sa Publicité un lien sous forme d'icône « i » renvoyant les internautes vers une page d'information sur la collecte et l'utilisation de leurs cookies à des fins de ciblage publicitaire ainsi que de leur capacité à s'opposer à une telle collecte et donc à recevoir une telle publicité (système d'opt'out).

Conditions financières

La Publicité sera facturée au Client par HORIZON MEDIA selon la grille tarifaire en vigueur à la date de réception de l'ordre d'insertion dûment complété et signé par le Client. Les prix mentionnés sont en euros et HT. Tous droits, impôts et taxes perçus sur la diffusion de la Publicité sont à la charge du Client.

Toute modification de la grille tarifaire sera notifiée au Client par tout moyen (mail, fax, courrier...) au moins huit (8) jours avant son entrée en vigueur. Il est précisé qu'une modification tarifaire n'est applicable aux Publicités signées avant son entrée en vigueur que si elle est plus favorable au Client.

Sauf dérogation exprès mentionnée dans l'ordre d'insertion, la facture sera émise et adressée par HORIZON MEDIA au Client dans le mois suivant le dernier jour de parution de la Publicité.

Chaque facture devra être réglée par le Client par virement ou par chèque dans un délai de trente (30) jours à compter de sa date d'émission.

Par dérogation aux dispositions qui précèdent, HORIZON MEDIA peut accepter ou demander des conditions de paiement particulières ou refuser un ordre d'insertion, en cas d'incidents de paiement antérieurs, si la solvabilité du client présente des risques anormaux ou si les modalités de recouvrement présentent des difficultés particulières. Ainsi, HORIZON MEDIA pourra réclamer au Client les conditions de paiement suivantes :

- 50% le jour de la signature de l'ordre d'insertion ;
- 50% le premier jour de la date de parution de la Publicité.

Sans préjudice de tous dommages et intérêts ou de la résiliation de l'ordre d'insertion conformément aux dispositions de l'article « Suspension - Résiliation » ci-après, toute somme due par le Client non réglée en intégralité à son échéance entraînera de plein droit :

- la facturation d'intérêts de retard sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 (quarante) euros ; et
- l'exigibilité immédiate de toute somme restant due, et ce quelque soit le mode de règlement.

Les pénalités de retard et/ou l'indemnité de 40 euros seront exigibles immédiatement sans mise en demeure préalable, outre les frais judiciaires qui pourraient être exposés.

En cas de désignation par un Client d'un mandataire payeur, le mandataire payeur garantit que sa défaillance ne libère en rien le Client.

La contestation de tout ou partie d'une facture doit intervenir au plus tard dans un délai de quinze (15) jours à compter de sa date d'émission par lettre recommandée avec accusé de réception. La contestation d'une partie d'une facture ne peut en aucun cas différer le règlement de la partie non contestée. A défaut de contestation dans le délai précité, la facture sera réputé(e) accepté(e) par le Client.

Suspension - Résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre du présent Contrat et après sept (7) jours suivant la réception par la partie défaillante d'un courrier recommandé demeuré sans effet, le présent Contrat sera résilié de plein droit et sans préjudice de tous dommages intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

HORYZON MEDIA se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier de plein droit, à tout moment, sans délai, sans formalité et sans droit à indemnité, le Contrat en cas de non respect par le Client de l'une des dispositions du Contrat ou si HORYZON MEDIA pense que les agissements du Client sont susceptibles d'engager sa responsabilité ou en cas de fraude ou de déloyauté manifeste de la part du Client ou si tout ou partie de la Publicité s'avérait être non conforme aux lois et règlements applicables, aux conditions du présent Contrat, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Cette suspension/résiliation ne fera pas obstacle à ce que HORYZON MEDIA réclame au Client des dommages intérêts en fonction du préjudice subi par HORYZON MEDIA.

Non concurrence - Non exclusivité

Le Client s'interdit que la Publicité serve à la promotion de produits ou services concurrents à ceux de HORYZON MEDIA ou des Supports. Lors de la signature de l'ordre d'insertion, le Client s'engage à informer HORYZON MEDIA de toute Publicité qui servirait à la promotion de produits ou de services autres que ses propres produits et services. En pareil cas, HORYZON MEDIA pourra à son entière discrétion décider de refuser l'ordre d'insertion ou demander au Client toute modification de la Publicité et ce, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

En cas de non-respect des dispositions figurant au présent article, HORYZON MEDIA pourra résilier de plein droit le Contrat et annuler ou suspendre toute Publicité. HORYZON MEDIA pourra également réclamer toute indemnisation au Client.

HORYZON MEDIA ne concède par les présentes au Client aucune exclusivité sous quelque forme que ce soit.

Confidentialité

Le Client convient de considérer comme strictement confidentiel l'ensemble des informations et des documents échangés dans le cadre des présentes, y compris le Contrat, pendant la durée d'exécution du Contrat et, lorsque celui-ci aura pris fin pour quelle que cause que ce soit.

Force majeure

En cas de survenance d'un de force majeure, l'exécution du Contrat est suspendue dans un premier temps. Doit être considéré comme un cas relevant de force majeure outre les cas retenus par la jurisprudence française : les interruptions ou dysfonctionnements de quelque nature que ce soit du réseau Internet, les bugs informatiques et toute maintenance ou panne du réseau ou des logiciels et équipements empêchant la diffusion de la Publicité, les émeutes ou désordres, les catastrophes naturelles ou épidémies, les actes de terrorisme, le sabotage, les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet du Contrat, les conflits sociaux quels qu'ils soient, et plus généralement tout événement extérieur à HORYZON MEDIA ou empêchant l'exécution normale du Contrat.

Devra également considéré comme un cas de force majeure, l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations contractuelles par HORYZON MEDIA en raison du défaut d'exécution des obligations d'une tierce partie qu'elle avait chargé d'accomplir tout ou partie de ses obligations lorsque les conditions de la force majeure telles que définies ci-dessus sont réunies dans le chef du tiers.

Si cet événement devait avoir une durée supérieure à quatre-vingt dix (90) jours, le Contrat pourra être résilié par HORYZON MEDIA, de plein droit et sans formalité judiciaire par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception avec effet immédiat, sans que le Client ne puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Modification du Contrat

Les conditions générales de vente applicables à la Publicité sont celles en vigueur au moment de l'envoi de l'ordre d'insertion signé par le Client (cachet de la Poste ou accusé de réception de télécopie faisant foi).

HORYZON MEDIA se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente à tout moment. Toute nouvelle version desdites conditions générales sera adressée au Client et sera applicable au Client trente (30) jours après sa réception.

Nullité

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations du Contrat garderont toute leur force et leur portée.

Cession

Le Contrat ne peut pas être transféré en tout ou partie par le Client.

Droit applicable - Attribution de compétence

Le Contrat est régi par le droit français.

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.

Droit d'Accès et de Rectification aux Fichiers Informatisés

Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, le Client dispose auprès de HORYZON MEDIA d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

HORYZON MEDIA peut être amenée à communiquer à PagesJaunes Groupe et/ou à ses filiales et/ou à leurs partenaires toutes les coordonnées ainsi que le contenu des Publicités recueillies dans le cadre de la présente commande dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale. Le Client peut s'opposer à cette communication en le notifiant par courriel à l'adresse contact@horyzon-media.com.

Tarifs semestriels et annuels pour des groupement thématiques

PACK ENERGIE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	135 000	270 000
Px avec remise lancement	101 250	202 500
Px avec remise volume	60 750	121 500
% remise	55%	55%
Nombre affichages CC	1 606 137	3 212 274
CPM CC	18,9	18,9
Nombre sites	15	-
Chaudière, Poêle Cheminée, Radiateur, Chauffage, Climatisation, Solaire, Chauffe Eau, Panneau Solaire, VMC, Pompe A Chaleur, Eolienne, Seche Serviette, Plancher Chauffant, Puit Canadien, Gaz		

PACK ENR		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	57 000	114 000
Px avec remise lancement	42 750	85 500
Px avec remise volume	34 200	51 300
% remise	40%	55%
Nombre affichages CC	342 885	685 770
CPM CC	49,9	37,4
Nombre sites	7	-
Climatisation, Solaire, Panneau Solaire, Pompe A Chaleur, Eolienne, Plancher Chauffant, Puit Canadien		

PACK CHAUFFAGE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	81 000	162 000
Px avec remise lancement	60 750	121 500
Px avec remise volume	42 525	72 900
% remise	48%	55%
Nombre affichages CC	1 398 732	2 797 464
CPM CC	15,2	13,0
Nombre sites	8	-
Chaudière, Poêle Cheminée, Radiateur, Chauffage, Climatisation, Pompe A Chaleur, Seche Serviette, Plancher Chauffant		

PACK OUVERTURES ET FERMETURES		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	81 000	162 000
Px avec remise lancement	60 750	121 500
Px avec remise volume	42 525	72 900
% remise	48%	55%
Nombre affichages CC	893 565	1 787 130
CPM CC	23,8	20,4
Nombre sites	7	-
Portail Cloture, Fenêtre, Porte de Garage, Volet, Porte, Store, Porte Coulissante		

PACK CUISINE ET SDB		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	63 000	126 000
Px avec remise lancement	47 250	94 500
Px avec remise volume	37 800	56 700
% remise	40%	55%
Nombre affichages CC	275 880	551 760
CPM CC	68,5	51,4
Nombre sites	8	-
Salle De Bain, Cuisine, Douche, WC, Plan de Travail, Baignoire, Evier, Lavabo Vasque		

PACK REVETEMENTS SOLS ET MURS		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	90 000	180 000
Px avec remise lancement	67 500	135 000
Px avec remise volume	47 250	81 000
% remise	48%	55%
Nombre affichages CC	625 542	1 251 084
CPM CC	37,8	32,4
Nombre sites	12	-
Peinture, Moquette, Parquet, Sol, Carrelage, Papier Peint, Sol Souple, Béton Ciré, Lino, Sol Résine, Tadelakt, Lambris		

PACK SECURITE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	33 000	66 000
Px avec remise lancement	24 750	49 500
Px avec remise volume	22 275	39 600
% remise	33%	40%
Nombre affichages CC	69 276	138 552
CPM CC	160,8	142,9
Nombre sites	3	-
Alarme, Télésurveillance, Vidéosurveillance		

PACK JARDIN		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	39 000	78 000
Px avec remise lancement	29 250	58 500
Px avec remise volume	26 325	43 875
% remise	33%	44%
Nombre affichages CC	171 441	342 882
CPM CC	76,8	64,0
Nombre sites	6	-
Gazon, Terrasse, Abri Jardin, Engrais, Compost, Arrosage		

PACK CONSTRUCTION		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	48 000	96 000
Px avec remise lancement	36 000	72 000
Px avec remise volume	30 600	46 800
% remise	36%	51%
Nombre affichages CC	137 574	275 148
CPM CC	111,2	85,0
Nombre sites	5	-
Construction Maison, Maison en Bois, Récupération Eau de Pluie, Assainissement, Maison Passive		

PACK TRAVAUX RENOVATION		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	75 000	150 000
Px avec remise lancement	56 250	112 500
Px avec remise volume	42 188	67 500
% remise	44%	55%
Nombre affichages CC	749 316	1 498 632
CPM CC	28,2	22,5
Nombre sites	9	-
Isolation, Toiture, Humidité, Combles, Décoration, Installation Electrique, Plomberie, Ravalement de Facade, Gouttière		

Tarifs semestriels et annuels pour des groupement thématiques

PACK SAUNA SPA HAMMAM		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	27 000	54 000
Px avec remise lancement	20 250	40 500
Px avec remise volume	18 225	32 400
% remise	33%	40%
Nombre affichages CC	45 147	90 294
CPM CC	201,8	179,4
Nombre sites	3	-
Sauna, Spa, Hammam		

PACK MOBILIER		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	81 000	162 000
Px avec remise lancement	60 750	121 500
Px avec remise volume	42 525	72 900
% remise	48%	55%
Nombre affichages CC	197 370	394 740
CPM CC	107,7	92,3
Nombre sites	8	-
Matelas, Lingerie, Luminaire, Canapé, Placard Rangement, Dressing, Fauteuil Relax, Fauteuil Massant		

PACK ELECTROMENAGER		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	69 000	138 000
Px avec remise lancement	51 750	103 500
Px avec remise volume	38 813	62 100
% remise	44%	55%
Nombre affichages CC	278 832	557 664
CPM CC	69,6	55,7
Nombre sites	11	-
Cave à Vin, Four, Réfrigérateur, Centrale Vapeur, Hotte, Lave Linge, Plaque de Cuisson, Nettoyeur Vapeur, Congélateur, Lave Vaisselle, Aspirateur		

PACK OUTILLAGE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	48 000	96 000
Px avec remise lancement	36 000	72 000
Px avec remise volume	30 600	46 800
% remise	36%	51%
Nombre affichages CC	144 768	289 536
CPM CC	105,7	80,8
Nombre sites	8	-
Tronçonneuse, Ponceuse, Tondeuse, Débroussailluse, Motoculteur, Perceuse, Groupe Electrogène, Nettoyeur Haute Pression		

PACK HIFI VIDEO		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	42 000	84 000
Px avec remise lancement	31 500	63 000
Px avec remise volume	26 775	44 100
% remise	36%	48%
Nombre affichages CC	92 082	184 164
CPM CC	145,4	119,7
Nombre sites	7	-
Home Cinéma, Imprimante, Ordinateur, Téléviseur, Adsl, Caméscope, Appareil Photo Numérique		

PACK BANQUE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	105 000	210 000
Px avec remise lancement	78 750	157 500
Px avec remise volume	51 188	94 500
% remise	51%	55%
Nombre affichages CC	108 351	216 702
CPM CC	236,2	218,0
Nombre sites	10	-
Banque, Credit Immobilier, Credit Consommation, Carte Bancaire, Credit Auto, Rachat de Credit, Surendettement, Prêt Hypothécaire, Prêt Travaux, Prêt Personnel		

PACK PRODUITS FINANCIERS		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	54 000	108 000
Px avec remise lancement	40 500	81 000
Px avec remise volume	32 400	48 600
% remise	40%	55%
Nombre affichages CC	54 381	108 762
CPM CC	297,9	223,4
Nombre sites	5	-
Assurance Vie, Epargne, Assurance Décès Invalidité, Fcpi Fip, Assurance Dépendance		

PACK ENTREPRISE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	333 000	666 000
Px avec remise lancement	249 750	499 500
Px avec remise volume	149 850	299 700
% remise	55%	55%
Nombre affichages CC	424 209	848 418
CPM CC	176,6	176,6
Nombre sites	43	-
Tous les sites B2B		

PACK BIEN ETRE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	30 000	60 000
Px avec remise lancement	22 500	45 000
Px avec remise volume	20 250	36 000
% remise	33%	40%
Nombre affichages CC	59 559	119 118
CPM CC	170,0	151,1
Nombre sites	7	-
Thalasso, Stress, Musculation, Phytothérapie, Aromathérapie, Bien être, Massage		

PACK ASSURANCES		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	99 000	198 000
Px avec remise lancement	74 250	148 500
Px avec remise volume	48 263	89 100
% remise	51%	55%
Nombre affichages CC	113 934	227 868
CPM CC	211,8	195,5
Nombre sites	9	-
Assurance Auto, Assurance Habitation, Mutuelle, Assurance Décès Invalidité, Assurance Moto, Assurance Crédit, Assurance Prêt, Assurance Animaux, Assurance Bateau		



Tarifs semestriels et annuels pour des groupement thématiques

PACK SERVICES GENERAUX		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	174 000	348 000
Px avec remise lancement	130 500	261 000
Px avec remise volume	78 300	156 600
% remise	55%	55%
Nombre affichages CC	238 485	476 970
CPM CC	164,2	164,2
Nombre sites	22	-
Voiture société, Gardiennage, Location Longue Durée, Location voiture, Titre Restaurant, Mutuelle entreprise, Machine affaranchir, Véhicule utilitaire, Nettoyage entreprise, Téléphonie entreprise,		

PACK SANTE / MAIGRIR		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	30 000	60 000
Px avec remise lancement	22 500	45 000
Px avec remise volume	20 250	36 000
% remise	33%	40%
Nombre affichages CC	62 013	124 026
CPM CC	163,3	145,1
Nombre sites	4	-
Maigrir, Régime, Cholestérol, Compléments alimentaires		

PACK IMMOBILIER DEFISCALISATION		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	42 000	84 000
Px avec remise lancement	31 500	63 000
Px avec remise volume	26 775	44 100
% remise	36%	48%
Nombre affichages CC	91 068	182 136
CPM CC	147,0	121,1
Nombre sites	4	-
Scellier, Achat Immobilier, Lmnp, Defiscalisation		

PACK SENIORS		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	93 000	186 000
Px avec remise lancement	69 750	139 500
Px avec remise volume	48 825	83 700
% remise	48%	55%
Nombre affichages CC	210 576	421 152
CPM CC	115,9	99,4
Nombre sites	10	-
Appareil Auditif, Monte Escalier, Baignoire à Porte, Ascenseur Particulier, Maison de Repos, Fauteuil Relax, Lit Médicalisé, Maison de Retraite, Retraite, Fauteuil Massant		

PACK CARRIERE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	54 000	108 000
Px avec remise lancement	40 500	81 000
Px avec remise volume	32 400	48 600
% remise	40%	55%
Nombre affichages CC	38 262	76 524
CPM CC	423,4	317,5
Nombre sites	7	-
Cours langue, Formation distance, Formation continue, MBA, Interim, Création entreprise, Portage		

PACK SERVICES A LA PERSONNE		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	42 000	84 000
Px avec remise lancement	31 500	63 000
Px avec remise volume	26 775	44 100
% remise	36%	48%
Nombre affichages CC	71 217	142 434
CPM CC	188,0	154,8
Nombre sites	5	-
Garde d'enfants, Aide à domicile, Femme de ménage, Services à la personne		

PACK IMMOBILIER NON INVESTISSEMENT		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	45 000	90 000
Px avec remise lancement	33 750	67 500
Px avec remise volume	28 688	47 250
% remise	36%	48%
Nombre affichages CC	61 314	122 628
CPM CC	233,9	192,7
Nombre sites	5	-
Achat Immobilier, Vente Immobilier, Location Immobilier, Viager, SCI		

PACK DEMENAGEMENT		
	6 mois	12 mois
Px catalogue	21 000	42 000
Px avec remise lancement	15 750	31 500
Px avec remise volume	14 963	26 775
% remise	29%	36%
Nombre affichages CC	68 976	137 952
CPM CC	108,5	97,0
Nombre sites	2	-
Déménagement, Garde Meuble		

Obligations du client/ de l'exploitant du site Internet pour une implémentation conforme à la protection des données

1. Déclaration / Directive européenne de protection des données

Vous vous engagez à mettre une déclaration de protection des données à la disposition de vos clients sur vos sites Internet, conformément aux exigences de la Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil, du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Cette déclaration doit être facilement accessible et disponible à tout moment. Au regard des services de nugg.ad AG, elle doit notamment faire référence à l'utilisation de cookies, avec indications sur leur contenu et leur durée de vie, et offrir la possibilité de désactiver les cookies dans le navigateur.

Nommez un commissaire chargé de la protection des données au sein de l'entreprise. Ce dernier assure le respect des règles de protection des données durant la collecte, l'utilisation, la sauvegarde, la modification, la transmission, le blocage et la suppression des données relatives à la personne. Dans votre déclaration de protection des données, indiquez qu'il est possible de contacter le commissaire chargé de la protection des données en mentionnant, par exemple, une adresse email.

2. Possibilité d'« Opt-in » et d'« Opt-out »

Vous êtes obligés d'offrir à vos clients la possibilité de déposer un cookie d' « optout » qui empêche le système nugg.ad de mesurer et de transférer les données de profil. Par la fonction d' « opt-in », vos utilisateurs peuvent déclarer leur intérêt pour de la publicité en ligne, adaptée à leurs centres d'intérêt. Un guide succinct pour une implémentation type se trouve en page 6. À tout moment, vous pouvez obtenir de plus amples informations et un support technique auprès de nos techniciens.

3. Confidentialité

Les employés compétents et responsables de l'implémentation technique du système nugg.ad doivent s'engager par écrit à respecter un accord sur la confidentialité des données, en accord avec les lois nationales, et après avoir été instruits en la matière.

4. Contrôle d'accès

Par le biais d'un contrôle d'accès (p.ex. par mot de passe), vous devriez vous assurer que seulement les employés autorisés et habilités au traitement des données, selon l'art. 3, peuvent accéder au système nugg.ad et aux retours de la plateforme nugg.ad.

5. Information

Si vous ou votre commissaire chargé de la protection des données deviez constater des erreurs ou des irrégularités dans les dispositions légales de la protection des données relatives aux services de nugg.ad AG, veuillez nous en informer dans les plus brefs délais.

6. Principes d'autorégulation

Dans le cas où vous êtes en mesure de justifier vous être soumis aux principes d'autorégulation OBA (Online Behavioral Advertising) d'IAB Europe dans leur dernière version et que vous procédez selon ceux-ci, alors vous êtes déchargés des obligations stipulées sous les articles 1 et 2.

Cependant, nugg.ad recommande expressément de procéder à une implémentation telle qu'énoncée. Sans cette implémentation, vous ne pouvez mettre en avant que vous utilisez un service certifié par EuroPriSe.

7. Icône / Pictogramme

Les principes d'autorégulation de l'IAB Europe stipulent qu'une icône doit être intégrée à chaque insertion publicitaire qui repose sur le procédé OBA. En cliquant sur l'icône de la publicité, l'utilisateur est redirigé soit vers la page youronlinechoices.com soit sur une entre-page dédiée du fournisseur de service OBA.

nugg.ad s'est soumis aux principes d'autorégulation de l'IAB Europe et ainsi, offre une telle entre-page, à laquelle il est possible d'accéder par le lien URL : « [adchoices. nuggad.net](http://adchoices.nuggad.net) » (<http://ad-choices.nuggad.net>). L'utilisateur y trouvera des informations générales sur le ciblage, sur l'« opt-out » et « opt-in » ainsi que des conseils pour procéder à l'un ou à l'autre.

Vous vous engagez à satisfaire à ces exigences en matière de transparence et à intégrer une icône sur chaque insertion publicitaire OBA. Si, comme stipulé dans l'article 6 vous vous êtes soumis aux principes d'autorégulation et que vous affichez un dispositif d'information, vous avez le choix entre créer un lien vers youronlinechoices.com ou vers l'entre-page de nugg.ad.

nugg.ad recommande expressément de créer un lien vers l'entre-page. Sans intégration de cette entre-page de nugg.ad, vous ne pouvez mettre en avant que vous utilisez un service certifié par EuroPriSe.

En complément le client reçoit un guide succinct d'implémentation d'une icône qui permettra d'accéder à l'entre-page.

Guide succinct de l'implémentation des cookies d'« opt-in » et d'« optout »

1. Informations dans la déclaration de protection des données

Dans votre déclaration de protection des données, vous devriez mentionner l'utilisation de cookies et la fonction de nugg.ad, qui donne la possibilité de procéder à un « opt-in » ou à un « opt-out ». Vous trouvez ci-dessous un modèle :

« Sur ce site Internet, des données sont mesurées à des fins publicitaires grâce à la technologie nugg.ad AG (www.nugg.ad). Celle-ci permet de compter le nombre de visites pour différents thèmes, selon votre utilisation d'internet et enregistre cette information. Des cookies sont utilisés à cet effet : ils sont déposés dans le navigateur de votre terminal (Ordinateur PC, ordinateur portable, smartphone, etc..) pour une durée de vie limitée à 26 semaines. Ces informations générales sur votre utilisation d'internet sont utilisées par la technologie nugg.ad à travers plusieurs sites internet, afin d'établir une estimation sur le genre de publicité susceptible de davantage vous intéresser.

Si vous souhaitez continuer à voir s'afficher de la publicité pertinente pour vous, sur la base de l'analyse de vos centres d'intérêt, vous pouvez consentir par le biais d'un « opt-in ». Pour ce consentement, le cookie sera également déposé au sein du navigateur du terminal. Il aura une durée de vie d'un an. Si un cookie (comme décrit en 3) est d'ores et déjà déposé sur votre navigateur, alors, en faisant un « opt-in », et avec votre permission, la durée de vie de ce cookies sera étendue à un an, rétroactivement, à compter de la date de dépose initiale du cookie. L'information collectée avant l' « opt-in » sera conservée et sera effacée à expiration du cookie (au maximum après un an).

A tout moment, vous avez la possibilité d'empêcher le système nugg.ad d'enregistrer des informations, en exerçant votre droit de « opt-out », et ce même après avoir donné votre consentement, que vous pouvez donc annuler à tout moment. Cette fonction d' « opt-out » est également enregistrée dans un cookie, qui vous sépare du système nugg.ad pour une durée de 10 ans. Ce cookie porte le nom « nugg-stopp » et est déposé par « nuggad.net ».

Veuillez trouver davantage d'informations sur la protection des données chez nugg.ad sur la page : <http://ad-choices.nuggad.net>. Sur cette page, vous trouverez le moniteur de thèmes, qui vous indiquera comment sont estimés vos centres d'intérêt, en fonction de votre comportement de navigation.

Je ne souhaite pas que nugg.ad analyse mes centres d'intérêt sur la base de mon comportement de navigation en ligne. Ce refus « opt-out », est enregistré par un cookie déposé dans mon navigateur pour une durée de 10 ans. [Intégrer svp ici les fonctions JavaScript données sous le point 3]

Je souhaite continuer à voir s'afficher de la publicité pertinente pour moi, et j'accepte l'analyse de mes centres d'intérêt par nugg.ad, sur la base de mon comportement de navigation en ligne. Ce consentement « opt-in », est limité à une durée d'un an. [Intégrer svp ici les fonctions JavaScript données sous le point 3]

Veuillez prendre en compte que ce cookie ne doit pas être supprimé tant que l'enregistrement des données de mesure doit être interdit.

Dans le cas où vous auriez supprimé l'ensemble de vos cookies dans le navigateur, vous devez renouveler la procédure d'« opt-out ».

2. Réalisation technique

nugg.ad sauvegarde les statuts « opt-in » / « opt-out » dans un cookie spécifique au client « nuggstopp », dans l'espace de noms « .nuggad.net ».

Selon le statut, il contient la valeur « true » (pour un « opt-out ») ou « false » (pour un « opt-in »).

nugg.ad met deux interfaces http à disposition ; elles permettent de modifier le statut d'un client :

- . 1) <http://eu.nuggad.net/block>
- . 2) <http://eu.nuggad.net/unblock>

Dans l'entête http (response header), le cookie est placé avec chaque statut :

- . 1) "nuggstopp=true; domain=.nuggad.net;"
- . 2) "nuggstopp=false; domain=.nuggad.net;"

3. Exemple d'implémentation

```
<script type="text/javascript">
function optOut() {
blockCall = new Image();
blockCall.src = ,http://eu.nuggad.net/block';

}

function optIn() {
blockCall = new Image();
blockCall.src = ,http://eu.nuggad.net/unblock';

}

</script>
<input type="button" value="opt out" onClick="optOut();" style="width:100px;" />
<input type="button" value="opt in" onClick="optIn();" style="width:100px;" />
```

